

## Parole d'adhérent, entretien sur l'article 80 avec Jacky DOUCHIN

Jacky DOUCHIN, vice-président de la CNSA nous parle de la mise en place et des manifestations qui ont eu lieu dans sa région.

### **Parlez-nous de la mise en place de l'Article 80 dans votre région.**

*JD* : En région Basse-Normandie, les syndicats se sont rangés derrière la CNSA et sa présidente.

Aucune réponse aux appels d'offres, aucun partenariat avec les cliniques privées, ni SSR. Notre présidente départementale est l'interlocutrice privilégiée des partenaires, qu'il s'agisse des centres hospitaliers, de l'Assurance Maladie ou de la tutelle.

Rien ne se discute sans notre aval et ce, malgré l'intervention sur le terrain de M. SCHIFANO de la FNTS.

En effet, ce dernier s'est déplacé à l'invitation du centre François Baclesse ( Unicancer). Engagé par ce centre pour conseil à la mise en place d'une plateforme, il a vite revêtu sa casquette syndicale lors de cette réunion.

Ne comprenant pas la non-réponse aux appels d'offres, les tarifs supérieurs au tarif conventionnel..., allant jusqu'à qualifier les ambulanciers d'irresponsables et d'inconscients. Devant les arguments de la CNSA, tous les ambulanciers présents se sont rangés derrière nous en désavouant totalement M. SCHIFANO.

Aujourd'hui les ambulanciers ont envoyé individuellement leurs tarifs revus à la hausse par rapport au tarif conventionnel.

### **Quelles sont vos relations avec les institutions partenaires ?**

*JD* : Avec l'Assurance Maladie et l'ARS, les relations sont très bonnes. Ces institutions sont à l'écoute de nos préconisations et n'hésitent pas, pour certaines, à communiquer en « off » pour faire avancer les dossiers.

Avec le CHU, c'est plus compliqué car nous réclamons depuis plusieurs années l'application du référentiel et en priorité la mise en service du salon d'accueil des patients. Celui-ci existe mais n'est toujours pas fonctionnel, faute de personnel.

Nous avons donc profité de l'article 80 pour accentuer notre pression à travers un supplément tarifaire pour chaque transport à la charge de ce centre jusqu'à la mise en place de ce salon.

Il nous a fallu « bloquer » le CHU en matinée, en refusant d'effectuer les sorties d'hospitalisation, pour être reçu par la préfecture qui n'a pas eu d'autre choix que de faire valider nos tarifs par le directeur du CHU et de sommer ce dernier de mettre en place au plus vite ce salon.

Là encore c'est la CNSA qui en avant mène les débats.

Les discussions avec la FHP sont en cours pour la mise en place des plateformes d'appels, et là aussi nous avons imposé nos tarifs.

Le mouvement de grève dont j'ai parlé était plutôt axé sur la mise en application du référentiel que sur l'article 80 ; en effet, je pense que nous avons réussi notre pari d'imposer nos tarifs et conditions à tous ces centres.

Les craintes pour l'avenir sont la disparition des petites entreprises, si aucune entente régionale n'est possible et surtout si nos tarifs ne sont pas revus en fonction du coût du carburant, de la disparition du CICE et de la réforme de la CVAE.

Propos recueillis au mois d'octobre 2018.